

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE CHANES
Séance du 29 novembre 2022

Membres

En exercice : 13

Présents : 10

Votants: 13

Pour: 13

Contre: 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

23 novembre 2022

Date d'affichage:

23 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf novembre à 19 h 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Brigitte DARMEDRU

Présents : Brigitte DARMEDRU, Philippe GENETIER, Dominique DEBAUX, Anthony ALVES DA COSTA, Angélo CARINGI, Ingrid LAFOREST, Michaël MONTEIRO, Céline RUBIO, Nathalie SARRAU, Muriel WOLKOWICKI

Représentés : Gilbert GUILLOUX par Dominique DEBAUX, Marie-Agnès FERNANDEZ par Brigitte DARMEDRU, Jean-Yves LAROCLETTE par Philippe GENETIER

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Nathalie SARRAU

**Objet: MISE À JOUR DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DES DÉLÉGATIONS
(ANNULE ET REMPLACE DE_2022_35) - DE_2022_43**

Dans un premier temps, Madame le Maire informe les conseillers que cette présente délibération annule et remplace la délibération DE_2022_35 du 4 octobre 2022 concernant la mise à jour des commissions communales et des délégations.

Le point concernant la composition de la commission de contrôle de la liste électorale est supprimé. Tous les autres points restent identiques à la délibération précédente.

VU la délibération DE_2021_50 relative à la composition des commissions communales pour le mandat 2020-2026,

Suite à la démission de deux conseillers municipaux, le conseil municipal doit revenir sur la composition de certaines commissions communales et certaines délégations.

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de modifier les commissions et délégations comme suit :

- Commission finances : Mathieu CURAILLAT est remplacé par Angelo CARINGI.

La commission est constituée de Brigitte DARMEDRU, Dominique DEBAUX, Philippe GENETIER, Gilbert GUILLOUX, Anthony ALVES DA COSTA et Angelo CARINGI.

- Commission voirie : Mathieu CURAILLAT est remplacé par Angelo CARINGI.

La commission est constituée de Brigitte DARMEDRU, Philippe GENETIER, Jean-Yves LAROCLETTE, Anthony ALVES DA COSTA et Angelo CARINGI.

- Commission communale d'action sociale : Céline RIGODON n'est pas remplacée.

La commission reste constituée de Agnès FERNANDEZ, Brigitte DARMEDRU et Nathalie SARRAU.

Membres extérieurs : Patrick GIROUX, Évelyne FORESTIER, Claude NEBOUT, Christiane ROMAND, Gérard SOUILLAT et Annie BERNARD.

- Commission cimetièrerie : Céline RIGODON n'est pas remplacée.

La commission reste constituée par Dominique DEBAUX, Ingrid LAFOREST et Brigitte DARMEDRU.

- **Délégués au Comité Territorial** Maconnais Beaujolais du SYDESL : Céline RIGODON, suppléante, est remplacée par Brigitte DARMEDRU.

Les délégués titulaires sont Dominique DEBAUX et Jean-Yves LAROCLETTE.



- Référent sécurité routière : Céline RIGODON est remplacée par Dominique DEBAUX.

- Groupe de travail pour le règlement intérieur de la mairie : Céline RIGODON est remplacée par Muriel WOLKOWICKI.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 01 / 12 / 2022
et publié ou notifié
le 01 / 12 / 2022



Le Maire,

Brigitte DARMEDRU.

RF Prefecture de SAONE ET LOIRE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 01/12/2022 071.217100841.20221129-DE 2022 43-DE